

⚠ [1] ⚠ [1]

Mobilité [2]

INPT : des ingénieurs de dimension internationale

Etre mobile, multilingue et familiarisé avec d'autres cultures, constituent des atouts qui font aujourd'hui la différence dans une carrière d'ingénieur. C'est ainsi que l'INPT s'attache à développer la mobilité culturelle et intellectuelle de ses étudiants.

Cette mobilité se fait dans le cadre d'accords d'échange avec des universités et écoles partenaires de l'INPT. Les étudiants de 2ème année du cycle ingénieur postulent aux programmes d'échanges proposés par nos établissements partenaires. Ces derniers leur offrent l'opportunité de passer une à deux années d'études, pour valider la troisième année de leur cursus et / ou faire au choix un master ou un programme de double diplôme.

Semestres en échange

Il s'agit de partir étudier un semestre ou une année dans une université/école étrangère, dans la même discipline que celle suivie à l'INPT. Il doit obligatoirement exister une convention cadre active ouverte à la mobilité (protocole d'échange d'étudiant) entre l'INPT et l'établissement partenaire.

Le séjour académique peut s'effectuer à partir du semestre 5. Les étudiants en mobilité simple restent inscrits à l'INPT, et avant leur départ à l'étranger, ils doivent élaborer et faire valider un contrat pédagogique. Cette période d'études dans l'établissement d'accueil remplace une période comparable à l'INPT.

Seuls les candidats retenus par l'INPT et acceptés par les établissements partenaires peuvent partir en mobilité. De multiples critères sont pris en compte pour la sélection : dossier scolaire, classement, assiduité, motivation et connaissances linguistiques.

Double Diplôme

Un cursus double-diplômant permet à nos élèves ingénieurs d'obtenir le diplôme de l'établissement partenaire, en plus du diplôme d'ingénieur d'Etat de l'INPT.

Chaque année, plusieurs étudiants de l'INPT effectuent un séjour d'études, en vue de l'obtention d'un double diplôme, dans une université ou école étrangère ayant signé un accord de double diplôme avec l'INPT.

L'étudiant choisit un cursus cohérent avec ses compétences en fin de deuxième année. La durée de l'échange varie, selon la convention, entre 3 à 4 semestres d'études pour bénéficier du diplôme de l'établissement d'accueil. Un semestre de cette période est consacré entièrement à la réalisation d'un PFE.

Une immersion de longue durée dans un autre pays permet de s'imprégner de la culture locale, perfectionner le niveau de langue tout en préparant 2 diplômes. Le double diplôme assure ainsi la complémentarité de deux formations d'excellence.

Stages à l'étranger

Les étudiants de l'INPT, peuvent à leurs demandes, effectuer plusieurs types de stages durant leur cursus : des stages en laboratoires universitaires ou des stages en entreprises ou organismes internationaux. Ils permettent d'acquérir de l'expérience professionnelle valorisante dans un contexte d'ouverture culturelle.

Les élèves bénéficient dans leur recherche de stage des relations que les enseignants-chercheurs de l'INPT entretiennent avec leurs homologues à l'étranger. Chaque élève en stage à l'étranger est suivi par un enseignant qui assure le rôle de tuteur.

Les stages à l'étranger font l'objet d'une convention de stage, établie entre l'étudiant, l'entreprise et l'INPT et remise au service des stages avant le départ.

Un suivi personnalisé

Les étudiants en mobilité sont accompagnés dans la préparation de leur séjour, et guidés dans leur choix de formation et la préparation de leur candidature (aspects administratifs, financements...). Ils sont également mis en contact avec des étudiants étant ou ayant été dans l'université ou l'école étrangère.

Les équipes de la Direction des Etudes et des Relations Internationales mettent à la disposition des élèves ingénieurs toute l'information nécessaire pour réaliser leur projet et gèrent certains dossiers de bourse de mobilité internationale.

© 2017 Institut National des Postes et Télécommunications

-
-

Source URL: <http://www.inpt.ac.ma/fr/Mobilit%C3%A9>

Liens

[1] <http://www.inpt.ac.ma/fr/javascript%3A%3B>

[2] <http://www.inpt.ac.ma/fr/Mobilit%C3%A9>